

# PROGRAMME DE BOURSES POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT 2024-2025

## Critères d'admissibilité

Pour être admissible à une bourse pour le personnel enseignant, les candidat(e)s doivent satisfaire aux exigences suivantes :

- avoir la citoyenneté canadienne ou avoir été légalement admis au Canada à titre de résident(e) permanent(e) conformément aux dispositions de la Loi sur l'immigration;
- être un(e) résident(e) permanent(e) de la province de Terre-Neuve-et-Labrador. **Veillez noter** : les candidat(e)s de d'autres provinces et territoires doivent avoir travaillé à Terre-Neuve-et-Labrador pendant les 12 mois qui précèdent le début du programme universitaire,
- suivre des cours à temps plein dans un établissement postsecondaire agréé dans un milieu francophone au Canada,
- suivre uniquement des cours menant à crédit,
- n'être inscrit(e)s seulement aux cours dispensés en français (il incombe aux candidats de s'assurer que les cours sont offerts en français),
- détenir un certificat d'enseignement valide de Terre-Neuve-et-Labrador,
- avoir enseigné un minimum de 50 jours à Terre-Neuve-et-Labrador durant l'année scolaire 2023-2024.
- accepter de rentrer à Terre-Neuve-et-Labrador pour enseigner dans le système scolaire M-12 dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador pendant l'année scolaire 2025-2026. **VEUILLEZ NOTER**: Si une personne reçoit une bourse pour le personnel enseignant et ne rentre pas à Terre-Neuve-et-Labrador pour enseigner dans le système scolaire M-12<sup>e</sup> année dans la province pendant l'année scolaire 2025-2026, le montant total de la bourse reçu devra être remboursé. Une preuve sera exigée par le ministère de l'Éducation pour confirmer que la personne est revenue dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador et enseigne dans une école (Maternelle à 12<sup>e</sup>) de la province pour l'année scolaire 2025-2026.

## Date limite et sélection

- La division des Programmes et services accepte les demandes jusqu'au **28 juin 2024 à 16h30, heure de Terre-Neuve**.
- Le statut de la demande sera communiqué par courriel.
- Si nécessaire, les bourses seront attribuées par tirage informatisé.
- Les requérant(e)s qui envoient leur demande en retard verront leurs noms inscrits au bas de la liste d'attente.
- Si un candidat(e) refuse la bourse, il/elle doit en informer la division des Programmes et services immédiatement. Il/elle doit ensuite **lui faire parvenir un avis d'annulation par courriel**.

## Détails administratifs

La demande doit être accompagnée des documents suivants :

## **(N'ENVOYEZ PAS DE DOCUMENTS ORIGINAUX):**

- Formulaire de demande dûment rempli
- Formulaire *Attestation du statut d'enseignement* rempli par votre employeur (le CSFP ou NL Schools, selon le cas).
- preuve de citoyenneté canadienne ou preuve d'avoir été légalement admis au Canada à titre de résident permanent conformément aux dispositions de la Loi sur l'immigration. Une photocopie du certificat de naissance suffit également pour les candidat(e)s né(e)s au Canada).

**Veillez noter** : Les demandes et les documents d'appui devront être envoyés au ministère de l'Éducation par courriel. Tous les documents envoyés par courriel devront être envoyés en pièce jointe et en format PDF.

## Financement

**L'attribution de soutien financier aux candidats retenus dans le cadre du programme repose sur la disponibilité de fonds.**

- Les personnes qui ont reçu une bourse recevront un formulaire T-4A du ministère de l'Éducation. Il est possible que vous soyez admissible à l'exemption pour bourses d'études. Il est de votre responsabilité de déterminer le montant de toute exemption de bourses d'études que vous pourriez être en droit de réclamer. Vous trouverez l'information sur les étudiants et l'impôt sur le revenu [ici](#).
- Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le site Web de l'Agence du revenu du Canada [ici](#).
- Les enseignants qui répondent aux critères d'admissibilité pourront recevoir une bourse d'études d'un maximum de 25 000\$ (12 500\$ per semestre).

## Mode de paiement

- Un premier paiement de 12 500\$ sera versé sur le compte bancaire de l'enseignant(e) sur réception du formulaire **Attestation du registraire (Session d'automne)** dûment rempli. Ce dernier sera remis par la division des Programmes et services avant le commencement du programme.
- Un deuxième paiement de 12 500\$ sera versé sur le compte bancaire de l'enseignant(e) sur réception du formulaire **Attestation du registraire (Session d'hiver)** dûment rempli, **accompagné du relevé de notes du semestre d'automne** à condition que l'enseignant(e) ait réussi au moins quatre cours.

## **Pour plus amples renseignements, veuillez contacter :**

Bourses et voyages  
Division des Programmes et services  
Ministère de l'Éducation  
CP 8700, St. John's, NL A1B 4J6

Via email: [fellowships@gov.nl.ca](mailto:fellowships@gov.nl.ca)

Si vous désirez plus amples renseignements au sujet des programmes de bourses, veuillez consulter notre site Web [ici](#).

**Note : Tout(e) requérant(e) a la responsabilité d'assurer que sa demande arrive avant la date limite.**

Les fonds pour ce programme sont fournis dans le contexte de l'*Entente Canada – Terre-Neuve-et-Labrador relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle*.

**PROGRAMME DE BOURSES  
POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT 2024-2025**

**Formulaire de demande    *Date limite : 28 juin 2024***

|  |           |  |
|--|-----------|--|
| Nom, Prénoms   |           |  |
| Adresse complète (rue, ou case postale, ville, code postal)  |           | Téléphone  |
|  |           | Cellulaire   |
| Courriel   |           |  |
| Nom de l'école où vous enseignez   |           | Phone  |
| Conseil scolaire ou région   |           |  |
| Avez-vous déjà reçu une bourse d'études pour enseignants ? <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui    Si oui, quand ?  |           |  |
| Catégorie d'enseignement : <input type="checkbox"/> Français de base <input type="checkbox"/> Immersion française <input type="checkbox"/> Français langue première <input type="checkbox"/> Autre :   |           |  |
| <b>Programme proposé</b>   |           |  |
| Université de votre choix  | Programme | Avez-vous présenté une demande à l'université ?<br><input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non |
| Bourse demandée pour : <input type="checkbox"/> Semestre d'automne 2024 <input type="checkbox"/> Semestre d'hiver 2025   |           |  |
| Cours : <input type="checkbox"/> Langue française <input type="checkbox"/> Éducation <input type="checkbox"/> Autre :  |           |  |
| <b>Déclaration du demandeur</b>  |           |  |
| <p>J'atteste que tous les renseignements fournis sont complets et exacts en tous points et que j'ai répondu à toutes les questions qui s'appliquent à mon cas. J'accepte les conditions précisées de ce formulaire. J'autorise la diffusion des informations ci-dessus à des fins administratives seulement. J'accepte de rentrer à Terre-Neuve-et-Labrador pour reprendre mes tâches d'enseignement en 2025-2026.</p> |           |  |
| Signature: _____   |           | Date: _____  |

**LA DATE LIMITE DE LA RÉCEPTION DES DEMANDES EST LE 28 JUIN 2024 À L'HEURE PRÉCISE DE 16H30.**

**Veuillez envoyer le formulaire de demande de bourses incluant tous les documents requis en pièce jointe en format PDF par courriel à : [fellowships@gov.nl.ca](mailto:fellowships@gov.nl.ca)**

**Les fonds pour ce programme sont fournis dans le contexte de l'Entente Canada – Terre-Neuve-et-Labrador relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle.**



PROGRAMME DE BOURSES POUR LE PERSONNEL  
ENSEIGNANT 2024-2025

*Attestation du statut d'enseignant*

NOTE : Ce formulaire, rempli par (selon le cas) le sous-ministre adjoint – Educational Operations (ou le remplaçant désigné) de NL Schools ou par le Directeur de l'éducation (ou le remplaçant désigné) du CSFP, doit accompagner votre candidature au Programme de bourses pour enseignants, faute de quoi votre demande ne sera pas considérée.

|   |  |
|---|--|
| Nom au complet _____  |  |
| Situation de l'enseignant en 2023-2024 : <input type="checkbox"/> Temps plein <input type="checkbox"/> Temps partiel <input type="checkbox"/> Remplacement/Suppléant<br>Nombre de jours _____ |  |
| Catégorie :   | <input type="checkbox"/> Français de base<br><input type="checkbox"/> Immersion française<br><input type="checkbox"/> Français langue première<br><input type="checkbox"/> Autre : _____ |
| Situation de l'enseignant en 2025-2026 : _____  |  |
| Nom de l'école : _____  |  |
| Conseil scolaire ou région : _____  |  |
| L'enseignant(e) a-t-il (a-t-elle) fait une demande de congé d'études ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non  |  |
| <b>Sous-ministre adjoint – Educational Operations (ou le remplaçant désigné) de NL Schools ou le Directeur de l'éducation (ou le remplaçant désigné) du CSFP, selon le cas</b>                |  |
| Nom au complet : _____  | Date : _____   |
| Signature : _____   |  |

**Les fonds pour ce programme sont fournis dans le contexte de l'Entente Canada – Terre-Neuve-et-Labrador relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la seconde langue officielle.**

Les renseignements personnels recueillis dans le présent formulaire sont protégés en vertu de l'Access to Information and Protection of Privacy Act, 2015 (loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels) aux fins de l'administration et de la gestion du Programme de bourses pour le personnel enseignant francophone offert par la division des Programmes et services du ministère de l'Éducation. Ces renseignements demeurent confidentiels et sont conservés de manière sécuritaire en vertu de l'ATIPPA, 2015. Si vous avez des questions concernant la façon dont vos renseignements personnels sont recueillis ou utilisés, vous pouvez communiquer avec la Policy and Information Management Division du Ministère par téléphone, au 709-729-6281.